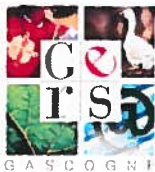


DÉPARTEMENT
DU GERS



Auch, le 6 avril 2018

Madame la Ministre,

Nous souhaitons par la présente vous dire notre inquiétude quant à l'avancement du volet mobilité du Contrat de Plan Etat/Région en cours pour ce qui concerne sa partie Gersoise.

La signature en 2015 de ce Contrat, conjuguée aux efforts des collectivités locales - Région, Département, Grand Auch - mettait enfin à portée de main l'achèvement de la 2x2 voies entre Auch et Toulouse et ouvrait les perspectives d'une modernisation trop longtemps différée de la route nationale 21, en envisageant enfin le contournement Nord/Sud de l'agglomération auscitaine.

Cette détermination de l'État et de ses partenaires avait trouvé son prolongement dans les enveloppes financières mobilisées dès les premières années du Contrat. Ces engagements ont d'ailleurs rendu possible la réalisation des travaux nécessaires au contournement de Gimont.

Madame Elisabeth BORNE
Ministre des Transports
Ministère des Transports
40, rue du Bac
75007 PARIS

.../...

Aujourd'hui, les éléments portés à notre connaissance, et qui sont la traduction financière de votre budget pour 2018, marquent un coup d'arrêt à la dynamique amorcée.

Sans engagement nouveau de l'État en 2018, les chantiers de la RN124 vont s'arrêter et la mise à deux fois deux voies de la totalité de la liaison Auch-Toulouse sera une nouvelle fois retardée, alors même qu'à plusieurs reprises vous avez vous-même exprimé votre volonté de voir s'achever au plus vite toutes les opérations d'aménagement du réseau routier national initiées antérieurement.

S'agissant de la route nationale 21, la situation est elle aussi préoccupante, notamment pour ce qui concerne le contournement d'Auch. L'absence d'engagement financier en 2018 signifierait que cette opération, inscrite au Contrat de Plan, ne connaîtrait aucun début d'étude, alors même que les conditions de circulation sur cet itinéraire restent problématiques et que le trafic de transit traversant encore la ville d'Auch relève d'un scénario du siècle dernier.

A l'heure où vous préparez la loi sur l'orientation des mobilités, avec une priorité aux mobilités du quotidien, et où la ville d'Auch vient d'être retenue au titre du programme national « Cœur de Villes », comment imaginer que les opérations routières figurant au CPER, conduites sous votre maîtrise d'ouvrage, ne bénéficient d'aucun effort budgétaire cette année. Si tel était le cas, cela pénaliserait encore durablement les déplacements quotidiens de nos concitoyens à Auch et dans le Gers. Comme vous l'avez-vous-même dit, le vecteur de déplacement reste et restera durablement la route dans les départements ruraux.

Aussi nous vous demandons solennellement, Madame la Ministre, de réexaminer cette programmation concernant le Gers, et de débloquer les financements nécessaires pour qu'enfin le projet de la RN 21 et le contournement d'Auch deviennent une réalité et que les opérations concernant la RN 124 soient poursuivies afin que le calendrier initial soit respecté.

.../...

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Philippe MARTIN



Président du Département du Gers

Franck MONTAUGE



Sénateur du Gers

Christian LAPREBENDE



Maire d'Auch

Roger TRAMONT

**Président du Grand Auch Cœur de
Gascogne**